



Recuperatin de mes biens chez mon ex petite amie

Par **JEREMYD_old**, le **09/11/2007** à **15:50**

Je me suis séparé de mon ex petite amie depuis mars 2007. Quand j'ai quitté l'appartement que nous partagions, dont mes parents sont tjrs garant et qu'elle occupe toujours, je lui ai laissé quelques affaires qui m'appartiennent comme mon frigo, ma télé et d'autres choses pour ne pas la laisser dans la galère. Celle-ci devait me les restituer le plus vite possible et voilà maintenant 8 mois que j'attends toujours. Celle-ci a changé de numéro de téléphone, ne répond pas quand je viens sonner... Je ne sais plus quoi faire. J'ai été au commissariat pour déposer une plainte mais ils m'ont répondu que cela ne les concernait pas. Comment puis-je faire... ?

Par **Jurigaby**, le **10/11/2007** à **02:08**

Bonjour.

Il faut engager une action en justice devant le juge de proximité en vue de la restitution des biens.

Ou alors, elle se comporte comme une adulte responsable et cesse de faire des enfantillages en vous rendant ce qui est à vous..

Par **papa tango charly_old**, le **11/11/2007** à **17:47**

avez-vous dénoncé votre bail à votre propriétaire ?

si vous en êtes toujours titulaire, il pourra se retourner contre vous, et vos parents...

Par **JEREMYD_old**, le **11/11/2007 à 18:14**

J'ai écrit à l'agence en leur disant que j'avais quitté les lieux depuis mars...ceux-ci m'ont répondu qu'il prenait en compte mon courrier mais sous réserve car pour eux je demeure encore là-haut. Alors je vais leur envoyer le bail de l'appartement que j'occupe depuis mars avec les quittances de loyer...Ensuite pourrais-je attaquer en justice?merci d'avance